



L'essentiel coule de source

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MANON DES EAUX by MR CONSULTING

Article 1 – Identification de l'entreprise

MANON DES EAUX by MR CONSULTING – SASU
Présidente : Isabelle RIGAULT
8 rue Neuve des Prés – 77169 SAINT-SIMÉON – France
SIRET : 994 434 165 00019
RCS : Meaux
TVA intracommunautaire : FR92 994434165

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations entre la société MR CONSULTING – marque MANON DES EAUX – et tout client dans le cadre de la vente de systèmes de filtration et de traitement de l'eau ainsi que des prestations associées.

Article 3 – Champ d'application

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente. Elles s'appliquent à toutes les ventes réalisées par la société.

Article 4 – Produits

Les produits proposés sont ceux présentés sur les supports commerciaux : site internet, devis ou documents commerciaux. Les photographies sont non contractuelles.

Article 5 – Devis et commande

Toute prestation peut faire l'objet d'un devis préalable. La commande devient définitive après signature ou validation écrite du devis par le client.

Article 6 – Prix

Les prix sont exprimés en euros (€) HT ou TTC. Les frais de livraison, déplacement ou installation peuvent être facturés en supplément.

Article 7 – Modalités de paiement

Le règlement peut être effectué par virement bancaire, carte bancaire, chèque ou espèces dans la limite légale. Sauf mention contraire, les factures sont payables à réception.

Article 8 – Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités calculées sur la base du taux directeur de la BCE majoré de 10 points ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

Article 9 – Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. La société ne peut être tenue responsable des retards imputables aux fournisseurs, transporteurs ou cas de force majeure.

Article 10 – Installation

Lorsque l'installation est réalisée par la société, celle-ci est effectuée conformément au devis accepté par le client.

Article 11 – Réserve de propriété

Les produits vendus restent la propriété de la société jusqu'au paiement intégral de la facture.

Article 12 – Responsabilité

La société ne saurait être tenue responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation du produit ou d'une installation effectuée par un tiers.

Article 13 – Garantie

Les produits bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie contre les vices cachés prévues par la législation française.

Article 14 – Droit de rétractation

Pour les ventes à distance, le client particulier dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation conformément au Code de la consommation.

Article 15 – Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale. Conformément au RGPD, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 16 – Force majeure

La société ne saurait être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure.

Article 17 – Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité avant toute action judiciaire.

Article 18 – Médiation de la consommation

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
<https://www.cm2c.net>